

Recruter un jeune talent *c'est le moment !*

Mission Locale L'Aigle Mortagne

une seule adresse pour
tous vos recrutements



AIDES FINANCIÈRES

EXONÉRATION DE CHARGES

ACCOMPAGNEMENT
ET SUIVI AVEC LA
MISSION LOCALE



**JUSQU'À
100%**
DE PRISE EN CHARGE
LA 1^{ÈRE} ANNÉE

PRIME ALTERNANCE

1

- Embauche en **contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation**.
- Entre le **1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022**
- Diplôme ou titre visé jusqu'au **Master pour l'apprentissage et jusqu'à la licence pro pour le contrat de professionnalisation**.
- Sans conditions pour les entreprises **jusqu'à 250 salariés**.*

Aides exceptionnelles :

5 000€ pour un jeune de moins de 18 ans
8 000€ pour un jeune de plus de 18 ans

2

EMPLOIS FRANCS

Ce dispositif ne correspond pas au plan de relance #1jeune1solution

jusqu'à
17 000€
SUR 3 ANS

- Embauche d'une **personne résidant en Quartier Prioritaire de la Ville**. *Sous conditions* *
- Contrat **CDI ou CDD de 6 mois minimum**.
- **Pour un CDI, dans la limite de 3 ans:**
7 000€ pour la première année et 5 000€ pour les 2 années suivantes
- **Pour un CDD, dans la limite de 2 ans:**
5 500€ pour la première année puis 2 500€ pour l'année suivante

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

AIDES FINANCIÈRES

EXONÉRATION DE CHARGES

ACCOMPAGNEMENT
ET SUIVI AVEC LA
MISSION LOCALE

PEC Jeunes

De 45%
à 47%
DU SALAIRE
brut*

Secteur marchand

- Le **Contrat d'Initiatives dans l'emploi** (CIE) permet d'embaucher un jeune de moins de 26 ans éligible selon les critères *définis par arrêté préfectoral en vigueur
- Dispositifs d'insertion professionnelle et d'emplois aidés qui reposent sur **l'emploi ou la formation et l'accompagnement**
- **CDD de 9 mois (ou CDI)**
- Prise en charge de **47% du salaire brut** à hauteur de 30h/semaine pendant 9 mois

Secteur non marchand

- Le **Contrat d'Accompagnement dans l'emploi** (CAE) permet d'embaucher un jeune de moins de 26 ans éligible selon les critères *définis par arrêté préfectoral en vigueur
- Dispositifs d'insertion professionnelle et d'emplois aidés qui reposent sur **l'emploi ou la formation et l'accompagnement**
- **CDD de 9 mois (ou CDI)**
- Prise en charge jusqu'à **45% du salaire brut** à hauteur de 30h/semaine pendant 9 mois

Bénéficiez GRATUITEMENT de notre expertise en tant que PARTENAIRE EMPLOI



La Mission Locale est un service de proximité gratuit

La Mission Locale informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leurs parcours vers l'emploi et l'autonomie. Une démarche qui fait appel à la responsabilisation et à la participation des jeunes.

Un service de conseil et d'accompagnement des employeurs dans le recrutement

Lien direct entre les jeunes et les employeurs, la Mission Locale met son expertise du public Jeune au service des employeurs pour les accompagner dans le recrutement, la formation et le suivi dans l'emploi.

Nous contacter

L'AIGLE

Espace France Services
15, rue de la Mérillière
61300 L'AIGLE

☎ 02.33.84.98.80

✉ accueil@ml61300.fr

MORTAGNE AU PERCHE

Maison des services au public
7, route d'Alençon
61400 ST LANGIS LES MORTAGNE

☎ 02.33.83.09.42

✉ accueil@ml61400.fr

Tiphaine POTTIER

Chargée de Projet Emploi

☎ 07.71.01.02.81

✉ tiphainepottier@ml61300.fr

AIDES FINANCIÈRES

EXONÉRATION DE CHARGES

ACCOMPAGNEMENT
ET SUIVI AVEC LA
MISSION LOCALE